

Appel à publication pour un numéro spécial de RIA sur le thème :

« Droits et Devoirs d'Agents Autonomes »

sous la direction de : Olivier Boissier, Grégory Bonnet, Catherine Tessier

Date limite de soumission : 15 septembre 2009

THEMATIQUE

L'autonomie est une propriété fondamentale des problématiques informatiques actuelles. On en trouve différentes définitions que ce soit dans le domaine des systèmes multiagents ou des systèmes de robots. Elle est devenue une caractéristique essentielle dans de nombreuses applications telles que le commerce électronique, les jeux interactifs, l'intelligence ambiante, l'assistance aux personnes, la robotique sociale ou collective, les systèmes de véhicules sans pilote. Bien que recherchée et préservée, elle est souvent accompagnée de mécanismes de régulation et de contrôle qui visent à assurer la cohérence du fonctionnement global des agents au sein du système ainsi que de l'ensemble formé par les agents et leurs utilisateurs ou opérateurs. Dans cette démarche, une des problématiques essentielles est de réguler sans pour autant gommer l'autonomie des agents.

Les évolutions technologiques et le fait que la question de l'autonomie soit débattue de manière plus ou moins fondée au sein du grand public - ce qui conduit de plus en plus à une intrusion de cette problématique dans notre quotidien numérique - renforcent cette exigence de contrôle et de sécurité, qui doit être combinée aux critères de flexibilité, de mobilité et d'efficacité pour répondre à l'augmentation du nombre d'agents et à leur hétérogénéité, ainsi qu'à l'ouverture et à la dynamique des applications. Que faire en effet lorsqu'un agent génère seul l'intention d'acheter ou de vendre un bien, lorsqu'il transmet ou traite des données personnelles de son utilisateur, lorsqu'il assiste une personne souffrant de déficiences cognitives, lorsqu'il agit dans des systèmes tiers en y consommant des ressources et éventuellement y causant ou subissant des dommages ?

Les travaux dans le domaine ont ainsi proposé différents modèles, langages et architectures pour définir des *droits et des devoirs d'agents autonomes*. Ceux-ci s'expriment à travers des organisations, des politiques de conversation, des normes, des contraintes... Il est à noter qu'au-delà de ces productions scientifiques et technologiques, de nouveaux champs de réflexion tant au niveau des usages que du droit ont été également ouverts.

OBJECTIF

L'objectif de ce numéro spécial est de faire le point sur les travaux et perspectives relatifs aux *droits et des devoirs d'agents autonomes* en particulier pour ce qui concerne :

- la régulation et le contrôle des interactions entre agents autonomes au sein d'un système en constante évolution afin d'assurer cohérence, sécurité, efficacité et flexibilité ;
- la régulation et le contrôle des interactions et du partage de l'autorité entre utilisateurs ou opérateurs et agents autonomes ;
- les implications légales en termes d'anonymat, de protection de la vie privée, d'identité, de modèle de propriété de logiciel, de responsabilités.

De manière non exhaustive, les articles pourront ainsi porter sur les différents modèles et outils en lien avec les problématiques de :

- normes, institutions, organisations ;
- validation, cohérence de normes, d'institutions, d'organisations ;
- contrôle d'agents autonomes au sein d'organisations, d'institutions, de systèmes normatifs ;
- émergence et évolution de normes ou d'organisations ;
- concepts sociaux ou juridiques liés aux normes, aux organisations : autorité, pouvoir, dépendance, pénalités, contrats ;
- partage de l'autorité entre agents et opérateurs ou utilisateurs : règles de détention ou de délégation de l'autorité ou du pouvoir de décision, contrôle de l'interaction entre opérateur(s) et agent(s), contrôle de la dynamique du partage de l'autorité ;
- compatibilité entre autonomie des agents et exigence de sécurité des biens et des personnes ;
- contrôle du comportement d'agents physiques co-localisés avec des humains ;
- normes pour les agents et normes pour les utilisateurs ou opérateurs ;
- confiance et réputation pour la régulation entre agents autonomes au sein d'organisation, d'institutions ;
- architectures d'agents normatifs.

Ces concepts seront abordés selon différentes visions telles que : langages et architectures, formalismes de représentation et de raisonnement, relations avec les opérateurs ou utilisateurs, intelligibilité par les opérateurs ou les utilisateurs, vérification et validation.

COMITE DE REDACTION DU NUMERO (EN COURS DE CONSTITUTION)

- Rachid Alami
- Danielle Bourcier
- Frédéric Cuppens
- Frédéric Dehais
- Yves Demazeau
- Alain Dutech
- Amal El Fallah Seghrouchni
- Sylvain Giroux
- Marie-Pierre Gleizes
- Pablo Noriega
- Eugenio Oliveira
- Julian Padget
- Bernard Pavard
- Jean Sallantin
- Patrick Taillibert
- Laurent Vercouter

CALENDRIER

- date limite de remise des contributions : 15/09/2009
- réponse aux auteurs : 15/12/2009
- version finale des contributions : 15/01/2010
- notification aux auteurs : 15/02/2010
- parution du numéro spécial : mars 2010

L'EDITEUR ET LA REVUE : www.e-revues.Lavoisier.fr ou www.ria.revuesonline.com

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les soumissions sont à envoyer à Catherine Tessier (catherine.tessier@onera.fr) et devront respecter la feuille de style de la revue disponible sur le serveur www.e-revues.Lavoisier.fr (ou sur demande à : ria@lavoisier.fr)

Les articles ne devront pas dépasser les 20-30 pages. Ils sont acceptés en français (ou en anglais pour les auteurs non francophones).

Les soumissions doivent être envoyées sous forme de fichiers PDF.